



**T A L E N Z**  
SOFIDEM

**ASSOCIATION  
FRÈRES DES HOMMES**

2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

SOFIDEM & ASSOCIES

12, avenue de l'Opéra | 75001 PARIS

Tél : 01 53 96 82 82 | Fax : 01 53 96 82 89

[www.sofidem.talenz.fr](http://www.sofidem.talenz.fr)

SAS au capital de 221 020 € | Siret 453 442 659 00042 | RCS Paris 453 442 659 | TVA Intracommunautaire FR86453442659  
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRÈRES DES HOMMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « règles générales » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 relatif à la réécriture du plan comptable générale applicable aux associations et fondations. Du fait de la nouvelle réglementation applicable aux associations, les états financiers sont impactés par la suppression, la création ou le reclassement de certaines rubriques.
- la note de l'annexe qui décrit les modalités d'établissement du compte Emplois Ressources liées à la première application du règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif, qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte Emplois Ressources décrites dans la note de l'annexe compte Emplois Ressources, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement comptable ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

### **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le commissaire aux comptes  
**SOFIDEM & ASSOCIES**

Signé électroniquement le 01/06/2021 par  
Anne Laufer



Anne-Catherine LAUFER

## **COMPTES ANNUELS**

## Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	24 869	24 869		-
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	9 500		9 500	9 500
Constructions	755 561	541 637	213 924	228 453
Installations techniques, matériel et outillage	850	561	289	502
Autres immobilisations corporelles	326 365	284 227	42 138	54 490
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations	184 278		184 278	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
TIAP & autres titres immobilisés	2 242	305	1 937	1 937
Prêts	6 716		6 716	6 716
Autres immobilisations financières	2 365		2 365	2 365
<b>Total I</b>	<b>1 312 745</b>	<b>851 599</b>	<b>461 146</b>	<b>303 963</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens de services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				-
<b>Créances</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	10 162		10 162	
Autres créances	328 562	45 000	283 562	6 504
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
Valeurs mobilières de placement	5 492		5 492	5 492
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 277 353		3 277 353	4 283 516
Charges constatées d'avance	6 013		6 013	8 556
<b>Total II</b>	<b>3 627 580</b>	<b>45 000</b>	<b>3 582 582</b>	<b>4 304 068</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 940 326</b>	<b>896 599</b>	<b>4 043 727</b>	<b>4 608 031</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				



## Bilan passif

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
<b>PASSIF</b>		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
<i>Autres réserves</i>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	330 157	330 157
Autres réserves		
Report à nouveau	2 905 344	3 046 669
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-141 325</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-164 735</b>	
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>3 070 766</b>	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>3 070 766</b>	
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>3 235 501</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	191 988	
Fonds dédiés	365 911	969 584
<b>Total II</b>	<b>557 899</b>	<b>969 584</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	22 907	17 113
<b>Total III</b>	<b>22 907</b>	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		134 069
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	124 459	134 069
Emprunts et dettes financières diverses	1 900	1 900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 906	77 776
Dettes des legs ou donations	4 208	
Dettes fiscales et sociales	164 969	166 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	712	5 668
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>392 154</b>	<b>385 833</b>
Ecart de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 043 727</b>	<b>4 608 031</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	124 159	
Dont à moins d'un an (a)	267 995	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	300	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 818	2 439
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	386 726	310 868
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 161 518	1 256 391
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	2 034	1 829
Utilisation des fonds dédiés	900 789	
Autres produits	591	1 009
<b>Total I</b>	<b>2 454 474</b>	
<i>Produits d'exploitation</i>		<b>1 572 536</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	488 650	675 795
Aides financières	640 658	
Impôts et taxes	59 839	54 564
Salaires et Traitements	634 891	575 065
Charges sociales	270 510	234 942
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 339	31 714
Dotations aux provisions	5 794	
Reports en fonds dédiés	489 104	
<i>Autres charges</i>	15	616 381
<b>Total II</b>	<b>2 619 800</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>2 188 460</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-165 326</b>	<b>-615 924</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 648	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	14	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>Produits financiers</i>		6 649
<b>Total III</b>	<b>2 662</b>	
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	1 955	
<i>Différences négatives de change</i>	116	
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Charges financières</i>		4 310
<b>Total IV</b>	<b>2 071</b>	
<b>Résultat financier</b>		<b>2 339</b>
<b>RESULTAT NET (III-IV)</b>	<b>591</b>	<b>-613 585</b>



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N 31/12/2019
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-164 735</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<i>Produits exceptionnels</i>		121
<b>Total V</b>	<b>0</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Charges exceptionnelles</i>		3 147
<b>Total VI</b>	<b>0</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>-3 027</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<i>Report des ressources non utilisées</i>		643 522
<i>Engagements à réaliser</i>		168 235
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>2 457 136</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>2 621 871</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-164 735</b>	<b>-141 325</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	127 200	
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>	<b>127 200</b>	<b>0</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole	127 200	
<b>Total des charges</b>	<b>127 200</b>	<b>0</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FRERES DES HOMMES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 4 043 727 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 164 735 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06. Le nouveau règlement instaure de nouvelles informations, de nature juridique et financière, destinées à une plus grande transparence financière.

La première application du règlement ANC n° 2018-06 est considérée comme un changement de méthodes nécessitant des informations spécifiques dans l'annexe de l'exercice de première application du règlement, décret n°2019-504 du 22 mai 2019.

Règles générales d'établissement de l'annexe :

- Règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif : Art. 431-1 :  
« L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières qui suivent. »
- Règlement ANC n° 2014-03 -Section 3– Contenu de l'annexe pour les autres personnes morales Art. 833-1 :  
« Les autres personnes morales mentionnent dans l'annexe, les informations suivantes dès lors qu'elles sont significatives. L'annexe comporte les informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat. Les informations sont présentées dans l'annexe des comptes dans l'ordre selon lesquels les postes auxquels elles se rapportent sont présentés dans le bilan et le compte de résultat ».

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis les éventuelles incidences de la première application du règlement ANC n°2018-06
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.



### Objet et activités de l'association

Créé en 1965, Frères des Hommes est une association française non confessionnelle, indépendante de tout parti politique et syndicat. Face à un système politique, économique et social qui génère inégalités et exclusions, nous nous sommes fixés comme mission d'être acteur de transformation sociale.

En France, Frères des Hommes, association militante, accueille des personnes souhaitant s'engager dans des actions de solidarité internationale et dans des actions contribuant à la transformation sociale.

A l'étranger, Frères des Hommes et ses partenaires accompagnent des populations en situations de vulnérabilités à s'émanciper, grâce des formations techniques et citoyennes et à agir en collectifs.

## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'impact sur l'activité n'est pas significatif sur l'exercice 2020 et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation sur l'exercice 2021 et des actions ont été mises en place pour atténuer les effets de la crise.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'Association Frères des Hommes est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Règles et méthodes comptables

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'Association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table réglementaire INSEE 2010-2012

A la clôture, l'engagement pour le départ à la retraite s'élève à 22 907 €.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 869			24 869
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24 869</b>			<b>24 869</b>
- Terrains	9 500			9 500
- Constructions sur sol propre	755 561			755 561
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	850			850
- Installations générales, agencements aménagement divers	237 773			237 773
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 347	3 244		88 592
- Emballages récupérables et divers				184 278
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 089 031</b>	<b>3 244</b>		<b>1 276 554</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 242			2 242
- Prêts et autres immobilisations financières	9 081			9 081
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11 323</b>			<b>11 323</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 125 223</b>	<b>3 244</b>		<b>1 312 745</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 244		3 244
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 244</b>		<b>3 244</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 869			24 869
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24 869</b>			<b>24 869</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	527 108	14 530		541 637
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	348	213		561
- Installations générales, agencements aménagements divers	195 095	10 655		205 751
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 535	4 942		78 477
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>796 086</b>	<b>30 339</b>		<b>826 425</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>820 955</b>	<b>30 339</b>		<b>851 294</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 353 817 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 716		6 716
Autres	2 365		2 365
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	338 723	338 723	
Charges constatées d'avance	6 013	6 013	
<b>Total</b>	<b>353 817</b>	<b>344 736</b>	<b>9 081</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Subvention a recevoir - autres	280 820
<b>Total</b>	<b>280 820</b>



## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	17 113	5 794			22 907
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>17 113</b>	<b>5 794</b>			<b>22 907</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		5 794			
Financières					
Exceptionnelles		191 988	900 789		

Une provision pour constater les engagements de retraite a été constituée pour la première fois en 2010.

L'application de la méthode des unités projetées avec un taux d'actualisation de 0.70% conduit à un passif de 22 907 au 31.12.2020.

L'option de départ choisie pour l'étude est la "la mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein"

Le compte 153000 a été mouvementé par une dotation de provision.



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 392 154 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	300	300		
- à plus de 1 an à l'origine	124 159			124 159
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 900	1 900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 906	95 906		
Dettes fiscales et sociales	164 969	164 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 920	4 920		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>392 154</b>	<b>267 995</b>		<b>124 159</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	8 899			
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	29 620
Prov.congés payés(brut)	52 697
Rtt	2 062
Prov.charges sur congés	28 421
Provision rtt	1 166
<b>Total</b>	<b>113 966</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d av.	6 013		
<b>Total</b>	<b>6 013</b>		



## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Inscription de privilège à hauteur de 190 000 euros , en principal plus d'intérêts, sur l'ensemble immobilier de 4 rue de Savoie 75006 Paris.  
Le montant de l'emprunt dû au 31.12.2020 s'élève à 124 159.08 euros

#### Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Legs nets à réaliser</i>	
Autres engagements reçus	191 988
Legs nets à réaliser	
Total	



Le détail des legs nets à réaliser est fourni dans le paragraphe consacré aux donations.

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	127 200	192 543
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>127 200</b>	<b>192 543</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	127 200	192 543
<b>Total</b>	<b>127 200</b>	<b>192 543</b>

## Autres informations

### Donations

#### Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Soldes des legs et donation en fin d'exercice
	A	B	C	A+B-C
<i>Dons faisant l'objet d'une attestation fiscale</i>		757 410		757 410
<b>Total</b>		<b>757 410</b>		<b>757 410</b>



## Compte Emplois Ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION	2 020	2 019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2 020	2 019
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	999 142,68	964 887,56	1. Ressources liées à la générosité du public	1 157 482,33	1 243 827,36
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	2 818,00	
Actions réalisées par l'organisme	374 609,93	328 191,11	Dons, legs et mécénats		
Versement à d'autres organisations	3 618,00	8 103,50	Dons manuels	757 409,66	768 471,29
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	394 658,79	468 760,73
Actions réalisées par l'organisme	323 300,08	332 503,78	Mécénats		
Versement à d'autres organisations	297 614,67	296 089,16	Autres ressources liées à la générosité	2 595,88	6 595,34
2. Frais de recherche de fonds	307 415,75	260 533,64			
Frais d'appel à la générosité du public	293 026,09	245 711,59			
Frais de recherche d'autres ressources	14 389,65	14 822,05			
3. Frais de fonctionnement	87 887,34	127 893,91			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 394 445,77</b>	<b>1 353 315,11</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 157 482,33</b>	<b>1 243 827,36</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	30 339,30	1 838,20	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice et legs à encaisser	215 683,89	-	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	318 251,98	124,02
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	164 734,65	
<b>TOTAL</b>	<b>1 640 468,96</b>	<b>1 351 476,91</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 640 468,96</b>	<b>1 243 703,34</b>

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 000 938,89	3 108 712,46
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	164 734,65	107 773,57
Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	12 142,78	
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 824 061,46</b>	<b>3 000 938,89</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 020	2 019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2 020	2 019
Emplois de l'exercice	127 200,00	192 542,86	Ressources de l'exercice	127 200,00	192 542,86
1. Contributions volontaires aux missions sociales	94 800,00	173 742,86	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	127 200,00	192 542,86
Réalisées en France	94 800,00	173 742,86	Bénévolat	127 200,00	192 542,86
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	32 400,00	18 800,00	Dons en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
<b>TOTAL</b>	<b>127 200,00</b>	<b>192 542,86</b>	<b>TOTAL</b>	<b>127 200,00</b>	<b>192 542,86</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 020	2 019
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	320 130,98	320 006,96
Utilisation	318 251,98	765,48
Report	23 696,36	889,50
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	25 575,36	320 130,98



## Compte de Résultat par Origine et Destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. Produits liés à la générosité du public</b>	<b>1 157 482,33 €</b>	<b>1 157 482,33 €</b>	<b>1 243 827,36 €</b>	<b>1 243 827,36 €</b>
Cotisations sans contrepartie	2 818,00 €	2 818,00 €		
Dons, Legs et Mécénat				
<i>Dons manuels</i>	<i>757 409,66 €</i>	<i>757 409,66 €</i>	<i>768 471,29 €</i>	<i>768 471,29 €</i>
<i>Legs, Donations et assurances vieilles</i>	<i>394 658,79 €</i>	<i>394 658,79 €</i>	<i>468 760,73 €</i>	<i>468 760,73 €</i>
<i>Mécénat</i>				
Autres produits liés à la générosité du public	2 595,88 €	2 595,88 €	6 595,34 €	6 595,34 €
<b>2. Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>124 946,43 €</b>	<b>- €</b>	<b>47 417,70 €</b>	<b>- €</b>
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contrepartie			- €	
Autres produits non liés à la générosité du public	124 946,43 €	- €	47 417,70 €	
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>273 919,00 €</b>		<b>288 060,86 €</b>	
<b>4. Reprises sur provisions et dépréciations</b>				
<b>5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs</b>	<b>900 788,61 €</b>	<b>318 251,98 €</b>	<b>643 521,98 €</b>	<b>124,02 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 457 136,37 €</b>	<b>1 475 734,31 €</b>	<b>2 222 827,90 €</b>	<b>1 243 703,34 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
	<b>1 693 254,66 €</b>	<b>999 142,68 €</b>	<b>1 758 427,39 €</b>	<b>964 887,56 €</b>
<b>Réalisées en France</b>				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>384 602,75 €</i>	<i>374 609,93 €</i>	<i>497 606,41 €</i>	<i>328 191,11 €</i>
<i>Versement à d'autres organismes</i>	<i>3 618,00 €</i>	<i>3 618,00 €</i>	<i>8 103,50 €</i>	<i>8 103,50 €</i>
<b>Réalisées à l'étranger</b>				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>667 993,68 €</i>	<i>323 300,08 €</i>	<i>657 216,39 €</i>	<i>332 503,78 €</i>
<i>Versement à d'autres organismes</i>	<i>637 040,23 €</i>	<i>297 614,67 €</i>	<i>595 501,10 €</i>	<i>296 089,16 €</i>
TOTAL	<b>316 675,39 €</b>	<b>307 415,75 €</b>	<b>268 733,52 €</b>	<b>260 533,64 €</b>
Frais d'appel à la générosité du public	302 285,74 €	293 026,09 €	253 911,47 €	245 711,59 €
Frais de recherche d'autres ressources	14 389,65 €	14 389,65 €	14 822,05 €	14 822,05 €
<b>3. Frais de Fonctionnement</b>	<b>92 497,78 €</b>	<b>87 887,34 €</b>	<b>137 043,25 €</b>	<b>127 893,91 €</b>
<b>4. Dotation aux provisions et amortissements</b>	<b>30 339,30 €</b>	<b>30 339,30 €</b>	<b>31 713,73 €</b>	<b>1 838,20 €</b>
<b>5. Impôts sur les bénéfices</b>			- €	- €
<b>6. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>297 116,36 €</b>	<b>23 696,36 €</b>	<b>168 235,49 €</b>	<b>- €</b>
<b>7. Fonds reportés legs à encaisser</b>	<b>191 987,53 €</b>	<b>191 987,53 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 621 871,02 €</b>	<b>1 640 468,96 €</b>	<b>2 364 153,39 €</b>	<b>1 351 476,91 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 164 734,65 €</b>	<b>- 164 734,65 €</b>	<b>- 141 325,49 €</b>	<b>- 107 773,57 €</b>

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>	<b>127 200,00 €</b>	<b>127 200,00 €</b>	<b>192 542,86 €</b>	<b>192 542,86 €</b>
Bénévolat	127 200,00 €	127 200,00 €	192 542,86 €	192 542,86 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>				
<b>3. Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>127 200,00 €</b>	<b>127 200,00 €</b>	<b>192 542,86 €</b>	<b>192 542,86 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. Contributions volontaires aux missions sociales</b>	<b>94 800,00 €</b>	<b>94 800,00 €</b>	<b>173 742,86 €</b>	<b>173 742,86 €</b>
Réalisées en France	94 800,00 €	94 800,00 €	173 742,86 €	173 742,86 €
Réalisées à l'étranger				
<b>2. Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	<b>32 400,00 €</b>	<b>32 400,00 €</b>	<b>18 800,00 €</b>	<b>18 800,00 €</b>
<b>3. Contributions volontaires au Fonctionnement</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>127 200,00 €</b>	<b>127 200,00 €</b>	<b>192 542,86 €</b>	<b>192 542,86 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## Annexe au CER 2020

### 1. Informations générales

#### 1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

Et depuis le 1 janvier 2020

#### 1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2018-06 du 5 décembre 2018 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- L'intégration d'un compte de résultat par origine et destination (CROD) défini à l'article 432-2 ;
- une concordance du compte de résultat par origine et destination réaffirmée avec le compte de résultat ;
- Les colonnes de la première partie du CER correspondent à la colonne « dont générosité du public » du CROD ;
- L'intégration dans le CER des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice hors fonds dédiés ;
- L'intégration dans le CER du tableau de variation des fonds dédiés comprenant exclusivement ceux liés à la générosité du public ;
- Le nouveau CER comporte une colonne « Exercice N-1 » permettant de comparer les flux de l'exercice à ceux du précédent ;
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public dans le CER ;
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

### 2. Règles et méthodes comptables

#### 2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

#### 2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

*1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.*

Annexe au CER 2020 - page 1



## Annexe au CER 2020

2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.

3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
  - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
  - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique ;
  - Les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes
  - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
  - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
  - Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'étranger :
  - Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
  - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
  - Les interventions directes à l'étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs... ;
  - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'étranger ;
  - L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'étranger ;
  - Les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes.
- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
  - « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.

Annexe au CER 2020 - page II



## Annexe au CER 2020

- « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les subventions accordées et dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.

### 2.3 Définition des frais de recherche de fonds

#### 2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports d'appels publics à la générosité ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public ;
- Les frais de personnel affectés à la réalisation et à la diffusion des supports d'appels publics à la générosité, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public ;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

#### 2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

#### 2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces subventions.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.

Annexe au CER 2020 - page III



## Annexe au CER 2020

## 3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2020, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2019 sur le CER 2019 soit 3 000 938,89€.

## 4. Compléments d'information relatifs aux ressources

## 4.1 Tableau de variation des fonds propres

Ces fonds propres correspondent aux apports, affectation et excédents acquis, le tableau ci dessous regroupe les ressources mises à disposition de façon définitive et certaines :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	-		-		-		-		-
Fonds propres avec droit de repris	-		-		-		-		-
Ecart de réévaluation	-		-		-		-		-
Réserves	330 157		-		-		-		330 157
Report à nouveau	3 046 669	-	141 325	-	141 325	-	-	-	2 905 344
Excédent ou déficit de l'exercice	-	141 325	-		-		-		164 735
<b>Situation nette</b>	<b>3 235 501 €</b>	<b>-</b>	<b>141 325 €</b>	<b>-</b>	<b>141 325 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>3 070 766 €</b>
Fonds propres consommables	-		-		-		-		-
Subventions d'investissement	-		-		-		-		-
Provisions réglementées	-		-		-		-		-
<b>TOTAL</b>	<b>3 235 501 €</b>	<b>-</b>	<b>141 325 €</b>	<b>-</b>	<b>141 325 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>3 070 766 €</b>

## 4.2 Tableau de variation des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>649 453</b>	<b>582 537</b>	<b>273 420</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>340 336</b>	<b>-</b>
Missions sociales en France	-	-	-			-	
Missions sociales à l'Etranger	649 453	582 537	273 420			340 336	
Projet Associatif	-	-	-			-	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Missions sociales en France	-	-	-			-	
Missions sociales à l'Etranger	-	-	-			-	
Projet Associatif	-	-	-			-	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>320 131</b>	<b>318 252</b>	<b>23 696</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 575</b>	<b>-</b>
Missions sociales en France	1 879	-	590			2 469	
Missions sociales à l'Etranger	75 000	75 000	23 107			23 107	
Projet Associatif	243 252	243 252	-			0	
<b>TOTAL</b>	<b>969 584 €</b>	<b>900 789 €</b>	<b>297 116 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>365 911 €</b>	<b>- €</b>

## 4.3 Tableau des legs, donations et assurance vie



## Annexe au CER 2020

PRODUITS		394 659 €
Montant perçu au titre d'assurances vie		58 537 €
Legs ou donations		336 123 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		191 988 €
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		191 988 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE		202 671 €

### 5. Compléments d'information relatifs aux emplois

#### 5.1 Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.

Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale)

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2020 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement
FR Actions réalisées directement	26,26%	19,80%
ETR Actions réalisées directement	45,99%	55,80%
Frais AGP	20,14%	9,83%
Frais rech autres fonds privés	0,39%	0,17%
Frais rech sub et concours publics	0,97%	0,41%
Frais de fonctionnement	6,25%	14,01%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### 5.2 Tableau de passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CROD



Annexe au CER 2020 - page V

## Annexe au CER 2020

TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT EST DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Fonds reportés legs à encaisser	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises	127 666,93		224 157,48		96 933,34	644,03	39 248,17	-	-	-	-	488 649,94
Variation de stock												-
Autres charges externes												-
Aides financières												-
Impôts et taxes	15 407,42		28 055,48		11 420,07	765,63	4 190,56					59 839,15
Salaires	166 099,48		293 676,07		127 115,98	8 582,05	39 417,18					634 890,77
Charges sociales	71 089,99		124 286,19		54 583,40	3 674,35	16 876,22					270 510,14
Dotations aux amortissements	1 521,73		2 664,77		1 166,88	78,78	361,84	30 339,30		297 116,36	191 987,53	525 237,19
Dotations aux provisions												-
Reports en fonds dédiés												-
Autres charges	4,14	3 618,00	6,59	637 040,23	2,87	0,19	0,90					640 672,93
Charges financières	409,96		1 155,47		203,52	11,66	290,10					2 070,90
Charges exceptionnelles												-
Participations des salariées au résultat												-
Impôt sur les bénéfices												-
<b>TOTAL</b>	<b>382 199,64</b>	<b>3 618,00</b>	<b>674 002,04</b>	<b>637 040,23</b>	<b>291 426,05</b>	<b>13 756,89</b>	<b>100 384,97</b>	<b>30 339,30</b>	<b>-</b>	<b>297 116,36</b>	<b>191 987,53</b>	<b>2 621 871,02</b>

## 5.3 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

1/ En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part du capital remboursé en 2020 est de 8 899,05€.

2/ Les immobilisations financées par la générosité du public en 2020 = 3 243,73€, elles se présentent ainsi :

- Matériel informatique 3 243,73€

## 5.4 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2020, aucune cession n'a été réalisée

## 5.5 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2020 = 30 339,30€

## 6. Autres informations

## 6.1 Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :

Les heures de bénévolat sont valorisées au coût de 300€/jour.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.



Annexe au CER 2020 - page VI

## Annexe au CER 2020

Détail du bénévolat valorisé en 2020 :

	Nombre de bénévoles	Nombre de journées	Valorisation jour	Valorisation année 2020
<b>Contributions bénévoles</b>				
Liées aux missions sociales :				
Animations des équipes locales bénévoles	8	80	300 €	24 000 €
Mission Accueil	8	40	300 €	12 000 €
Accompagnement des projets Pépins et événements Pépinière	12	76	300 €	22 800 €
Equipe FdH	5	120	300 €	36 000 €
<i>Sous-total Missions sociales</i>				<b>94 800 €</b>
Liées aux activités de recherche de fonds				
Gestion des dons et préparation des appels de fonds	2	90	300 €	27 000 €
Traitement du courrier	1	18	300 €	5 400 €
<i>Sous-total Recherche de fonds</i>				<b>32 400 €</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>424</b>		<b>127 200 €</b>



Annexe au CER 2020 - page VII



**T A L E N Z**  
SOFIDEM

**ASSOCIATION  
FRÈRES DES HOMMES**

2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES  
RÉUNION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT RELATIVE À  
L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

SOFIDEM & ASSOCIES  
12, avenue de l'Opéra | 75001 PARIS  
Tél : 01 53 96 82 82 | Fax : 01 53 96 82 89  
[www.sofidem.talenz.fr](http://www.sofidem.talenz.fr)

SAS au capital de 221 020 € | Siret 453 442 659 00042 | RCS Paris 453 442 659 | TVA Intracommunautaire FR86453442659  
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

Mesdames, Messieurs les membres de l'association FRÈRES DES HOMMES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le commissaire aux comptes  
**SOFIDEM & ASSOCIES**

Signé électroniquement le 01/06/2021 par  
Anne Laufer

Une signature manuscrite en bleu sur une ligne de soulignement, avec les initiales 'AC' à droite.

Anne-Catherine LAUFER